

Un montage immobilier bien acrobatique

Date : 25 mai 2017

Rien n'a l'air de tenir dans les arguments de Richard Ferrand...



Lorsque je lis que le sujet n'aurait rien à voir avec la question de la moralisation de la vie publique, je trouve que c'est bien vite oublier qu'au moment où, sur proposition et en présence du Directeur général des Mutuelles de Bretagne, en janvier 2011, le Conseil d'administration a pris la décision de retenir l'offre de Sandrine Doucen, ce Directeur général - Richard Ferrand - était vice-Président du Conseil général du Finistère chargé de l'insertion ainsi que de l'économie sociale et solidaire, en même temps que Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil régional de Bretagne.

Avant d'être député, et aujourd'hui Ministre...

Le projet reposait curieusement sur une SCI qui n'existait pas et n'était donc évidemment pas

propriétaire des locaux proposés.

Et dire que tout le monde savait que cette SCI était - ou plus précisément serait - détenue par la compagnie du Directeur général, c'est à minima omettre de préciser que le Président du Conseil d'administration de l'époque ne s'en souvient pas.

Par ailleurs, à ce stade, rien ne permet d'affirmer que les concurrents avaient été informés que les travaux de rénovation et d'adaptation seraient pris en charge par les Mutuelles de Bretagne, sans contrepartie aucune, et prétendre qu'un loyer de 9 euros mensuels du m2 est largement inférieur aux tarifs généralement pratiqués qui seraient, nous dit-on, de 10 à 15 euros mensuels, c'est tout simplement occulter le coût de ces travaux (184.000 euros), dont le poids financier – amorti comme un prêt contracté sur 15 ans - avoisine les 3 euros par mois.

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, rien ne permet donc d'affirmer que cette location - revenant en réalité à d'une douzaine d'euros mensuels du m2 pour les Mutuelles de Bretagne - ait été plus économique qu'une autre.

Ce qui est par contre certain, c'est qu'au bout d'une quinzaine d'années (soit dans une dizaine d'années maintenant), la famille de Richard Ferrand - qui aura remboursé tranquillement son prêt avec le produit des loyers - se sera enrichie de la valeur du bien, soit de 402.000 + 184.000 = plus d'un demi million d'euros.

Car il ne faut pas oublier que Sandrine Doucen détient 99 % des parts de la SCI et que le 1% restant initialement détenu par un ami aveyronnais (le département natal de Richard Ferrand) a été ultérieurement cédé à l'une des filles du couple.

La famille, c'est la famille.

[Pour aller plus loin :](#)

Un montage immobilier bien acrobatique <http://wp.me/p6EXHi-4CS>

Affaire Ferrand : pourquoi ça cafouille autant ? <http://wp.me/p6EXHi-4D8>

_Edouard Philippe désigne un juge... de paix <http://wp.me/p6EXHi-4Dj>

_Richard Ferrand à la manœuvre <http://wp.me/p6EXHi-4Dv>

_Richard Ferrand est pacsé <http://wp.me/p6EXHi-4DP>

_Richard Ferrand dans ses œuvres <http://wp.me/p6EXHi-4DX>

_Le compte n'y est pas <http://wp.me/p6EXHi-4E5>

_La mauvaise foi de Christophe Castaner <http://wp.me/p6EXHi-4Ev>

Aie confiance... <http://wp.me/p6EXHi-4E1>

De vieux compagnons de route <http://wp.me/p6EXHi-4F1>

_Une SCI non sans intérêt <http://wp.me/p6EXHi-4Fd>

_ Un curieux assistant <http://wp.me/p6EXHi-4FD>

_ A propos des mandats de Richard Ferrand <http://wp.me/p6EXHi-4Gq>

Les hasards du calendrier <http://wp.me/p6EXHi-4Gw>

_ Richard Ferrand, 2 rue de Kerglas <http://wp.me/p6EXHi-4Hh>

_ Richard Ferrand a (t'il) été entendu (?) <http://wp.me/p6EXHi-4Lb>

_ Quand Richard Ferrand administre la SACA en bon père de famille <http://wp.me/p6EXHi-4LT>

_ Un homme peut en cacher un autre <http://wp.me/p6EXHi-4MJ>

Richard Ferrand : un petit cachotier ? <http://wp.me/p6EXHi-4Or>

_ Faites entrer l'accusé <http://wp.me/p6EXHi-4OW>

L'affaire Ferrand est-elle classée ? <http://wp.me/p6EXHi-4Tp>

Richard Ferrand de bout en bout - <http://wp.me/p6EXHi-4UW>

Richard Ferrand : toute une histoire - <http://wp.me/p6EXHi-4Lz>